



AQUA TRAINING

UNE NOUVELLE VISION DU FITNESS AQUATIQUE

Conditions générales AquaFitness

Votre abonnement comprend l'entrée à la piscine et les cours pour lesquels vous vous êtes inscrit, **les leçons manquées pourront être remplacées ou reportées durant le semestre** ou durant l'année en cours pour les abonnements annuel.

Toutefois, après six mois d'absence non excusée, vos leçons restantes seront considérées comme perdues.

Le moniteur et aquatraining se dégage de toute responsabilité et aucune charge ne pourra être retenue contre l'enseignant Aqua Training, ou Aquatraining en cas d'accidents qui pourraient survenir dans la pratique de la gymnastique aquatique, Aquabike ou toutes autres activités proposées par Aquatraining. Aquatraining s'engage à donner les leçons chaque semaine selon le planning, sauf en cas de fermeture de l'établissement. Dans ce cas aucun report ni remboursement des cours ne pourra être demandé.

En cas de problème justifié (certificat médical), vos cours restants vous seront restitués sous forme d'un bon valable une année et ne seront en aucun cas remboursés.

Tout abonnement est payable lors de l'inscription et au début de chaque renouvellement.

Par ma signature électronique , j'accepte ce qui précède.